

fes qui règlent tout en Terre-Sainte ; on fait toujours la lecture durant tout le repas qui est bien modeste. Après le dîner, nous faisons une petite récréation de règle, et chacun est ensuite libre de se retirer. A deux heures, les vêpres très solennelles, suivies de la bénédiction du Très-Saint Sacrement : durant le salut, on chante le *Veni-Creator*, pour invoquer le Saint Esprit et le prier d'éclairer notre esprit et de mettre dans nos cœurs un grand amour pour le bon Dieu, à l'occasion de l'année qui commence. L'office terminé, les Fidéles se retirent ; les Frères peuvent aussi faire une petite promenade ; ils en profitent ordinairement pour visiter quelque sanctuaire, ou pour assister à la *Grande Procession* du Très-Saint Sépulcre.

Le Révérendissime Père Custode, avec tous les Pères qui forment son conseil (et que la Bulle du Pape appelle : *Pères Discrets de Terre-Sainte*) va faire officiellement la visite de bonne année à Son Excellence le Patriarche, et au consul Protecteur. Le temps est très-court, et bientôt l'on sonne l'office de Matines, suivies de la prière pour les Bienfaiteurs de la Terre-Sainte. De l'église l'on se rend de nouveau au réfectoire pour le souper. Le souper terminé, commence une cérémonie qui est spéciale au couvent de Jérusalem. Après les grâces, tous les religieux tombent à genoux, et chantent solennellement, à deux chœurs, le *Veni Creator* : ce chant terminé, le Révérendissime Père Custode invite tous les religieux à reprendre leur place à table. Sa paternité Révérendissime tire alors d'une urne, et un à un, le nom de tous les Religieux du couvent qu'il annonce à haute voix : le Très-Révérend Père Custodial, assis à sa droite, tire de son côté, le nom d'un saint, qui sera le spécial protecteur de chaque Religieux pour toute l'année qui commence. Un prix est attaché aux principaux saints : il consiste en une certaine quantité (pas très-grande) d'objets de Terre-Sainte, que le Religieux gagnant pourra distribuer, soit à ses parents et amis, soit aux Bienfaiteurs de la Terre-Sainte. Le Très-Révérend Père procureur général, assis à la gauche du Custode, tire, lui, une sentence de la Sainte Ecriture que chaque religieux devra spécialement méditer, tous les jours : enfin un quatrième Dignitaire, tire le nom d'un Religieux défunt, pour lequel il faudra aussi particulièrement prier, toute l'année, et tout le monde se lève. On chante le *Libera me*, etc., pour tous les Religieux morts durant l'année qui vient de